

Tous ces huguenots persécutés

LAC DE BIENNE Au 17^e siècle, l'intolérance religieuse a conduit à une vague de migration protestante. Un itinéraire retrace ce parcours, dont un tronçon La Neuveville - Nidau.

PAR ADRIAN VULIC

Ambitieux projet que celui qui se dessine, peu à peu, à travers les paysages de Suisse, d'Allemagne, d'Italie et de France. L'itinéraire culturel «Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont», développé pour le compte du Conseil de l'Europe depuis 2013, s'enfonce chaque année un peu plus dans notre pays. Samedi, un nouveau tronçon reliant La Neuveville à Nidau augmentera le réseau de parcours déjà mis en place dans les quatre pays prenant part à ce projet. «L'itinéraire suit les traces des huguenots et des Vaudois du Piémont qui, à partir du 17^e siècle, ont dû quitter la France pour cause d'intolérance religieuse. Il part du sud de la France et du Piémont, traverse la Suisse et rejoint Hesse, en Allemagne», explique Florian Hitz, coordinateur du projet pour la région du Seeland.



La Tour rouge, passage obligé des huguenots en exil, et la fontaine de la Justice, dont la statue a été réalisée par un réfugié protestant, se trouvent sur le tronçon La Neuveville-Nidau. LDD/A.VULIC

Parcours de l'exil

Projet touristique et historique, l'itinéraire européen a pour objectif de mettre en lumière l'histoire des protestants, désignés jadis sous le nom de huguenots, et des Vaudois du Piémont, une mouvance religieuse fondée au 12^e siècle et qui préfigurait les idées de la Réforme. Comme chacun le sait, la progression, à partir du 16^e siècle, en Europe, des idées réformistes affichées par Martin Luther ne s'est pas faite sans heurts. En France, en 1685, après près d'un siècle d'une tolérance toute relative, les tensions reprennent. Louis XIV prend en effet la décision de révoquer l'Édit de Nantes, texte qui tolérait, depuis 1598, la foi protestante dans le royaume. Trois alternatives, dès lors, s'offrent aux huguenots français et aux Vaudois du Piémont: conver-

“ Nous voulons rappeler l'histoire de cette migration et les traces qu'elle a laissées dans la société. ”

FLORIAN HITZ
COORDINATEUR DU PROJET

sion au catholicisme, pratique clandestine de la foi ou exil. Entre 200 000 et 300 000 personnes opteront pour cette option. Ainsi, un colossal exode s'organise le long d'un parcours traversant les cantons protestants de la Suisse, avec pour principale destination les territoires germaniques tolérants et ses

Etats réformés. Avec ces exils de masse, l'histoire européenne prend un tournant qui l'a marquée jusqu'à ce jour. «Le parcours que nous mettons en place ne correspond pas à un pèlerinage, mais bien à un itinéraire culturel. Nous voulons rappeler combien la société et la culture suisses comme européennes ont été influencées par cette migration», précise Florian Hitz.

Nouvelle étape

Au niveau helvétique, le projet est toujours en chantier, et le nouveau tronçon La Neuveville-Nidau n'est qu'une étape supplémentaire de cette réalisation. Dans le pays, l'itinéraire a déjà été balisé dans les cantons de Genève et de Vaud, tandis qu'un groupe de travail est

en train de se former pour celui de Neuchâtel. Dans le canton de Berne, une partie du parcours, entre Aarberg et Lyss, a déjà été inaugurée l'année dernière. Prochaine étape dans notre région: relier, dans le courant de l'année prochaine, les deux tronçons bernois jusqu'à Büren. Restera, ensuite, à étendre l'itinéraire jusqu'à Schaffhouse, d'où il rejoindra, finalement, le réseau allemand. Sans doute cette initiative est-elle également un atout touristique pour la région, puisque le parcours prend appui sur des chemins pédestres officiels déjà existants et présente plusieurs de nos monuments et emplacements. Le nouveau tronçon prend racine à La Neuveville, où sont présentées une stèle sur la place du marché, la

maison de la famille Gross ainsi que la Tour rouge. A Bienne, c'est la statue de la fontaine de la Justice, en vieille ville, qui est placée à l'honneur, tandis qu'à Nidau le parcours penche du côté du château. 13 panneaux ont été installés le long de cette balade d'une durée de quatre heures environ, neuf prenant la forme d'un sigle indiquant au promeneur la marche à suivre, et quatre comportant des informations historiques. Pour l'heure, la partie bernoise n'étant pas totalement achevée, il n'existe pas encore de carte ou de dépliant destinés aux promeneurs. Ces publications devraient cependant voir le jour dans les deux ans à venir, et seront intégrées à l'offre de l'Office du tourisme.